

PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENNEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*
Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ÉTAT-CIVIL

Naissances:

04/11/2022: Charlie KERBRAT au foyer de Tanguy KERBRAT et Julie CHENU, domiciliés à Guiclan, 4 rue des Marronniers.

08/11/2022: Constant VIGOUROUX au foyer de Benoît VIGOUROUX et Mathilde HAYOUN, domiciliés à Guiclan, 12 impasse de Kerourien.

Décès:

24/10/2022: Pascal KERBRAT, technicien d'élevage, 53 ans domicilié à Guiclan, 1 impasse des Hortensias, est décédé à Morlaix.

02/11/2022: Joséphine KERBRAT, retraitée, 91 ans, domiciliée à Guiclan, 3 rue des Ajoncs, veuve de Pierre QUEINNEC, est décédée à Saint Thégonnec.

13/11/2022: Anne Marie CHARLES, agricultrice en retraite, 94 ans, domiciliée à Guiclan, 14 Kerbrat, veuve de Francis MINGAM, est décédée à Guiclan.

17/11/2022: René FRESNAY, prêtre à la retraite, 102 ans, domicilié à Guiclan, 4 lieu-dit Saint Jacques, est décédé à Morlaix.

24/11/2022: Jeanne PORHEL, agricultrice en retraite, 96 ans, domiciliée à Taulé, 4 rue du Bel Air, veuve de Ferdinand JEZEQUEL, est décédée à Taulé.

24/11/2022: Hervé GOURVES, retraité, 87 ans, domicilié à Guiclan, 7 lieu-dit la Roche Plouran, époux de Marie Geneviève PAPE, est décédé à Morlaix.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vœux de la Municipalité

La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu

Samedi 7 janvier 2023 à 10h30

à la salle du Triskell, sur invitation.

Y seront conviés les membres des bureaux des associations, les bénévoles, et nouveaux habitants arrivés en 2022 sur la commune.

Conseil Municipal Jeunes - Action Collecte

Les jeunes du CMJ remercient les guiclanais pour leurs nombreux dons de jeux et livres. Ils ont été vendus lors du week-end du téléthon et la totalité des gains a été versée à l'association AFM Téléthon.

Collecte de denrées non périssables

Les membres du CCAS remercient toutes les personnes qui ont déposé des denrées en mairie. Elles seront distribuées aux habitants de Guiclan, se trouvant dans une situation difficile.



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DELIVRANCE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL AU LIEU-DIT PEN AR C'HOAT SUR LES COMMUNES DE LANDIVISIAU ET GUICLAN

Par arrêté préfectoral du 21 novembre 2022, une enquête publique d'une durée de 31 jours se déroulera du lundi 12 décembre 2022 à 9h00 au mercredi 11 janvier 2023 à 16h30, à la mairie de Landivisiau, commune siège de l'enquête et sur la commune de Guiclan sur le projet de délivrance d'un permis de construire pour une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit Pen Ar C'Hoat.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment l'étude d'impact, l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) et la réponse du maître d'ouvrage à cet avis est consultable dans les mairies de Landivisiau et Guiclan aux jours et heures d'ouverture au public.

Il est disponible en version numérique sur le site des services de l'État du Finistère www.finistere.gouv.fr, rubrique : Publication – Publications légales – Enquêtes publiques, ainsi que sur un poste informatique à la préfecture du Finistère – 42 bd. Dupleix – 29000 QUIMPER aux jours et heures d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur est M. Jean-Jacques LE GOFF, Colonel de Gendarmerie à la retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur pourra être nommé par le Tribunal administratif de Rennes après interruption de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public aux dates et lieux suivants :

Landivisiau :

Lundi 12 décembre 2022 de 9h00 à 12h00
Mardi 27 décembre 2022 de 14h00 à 17h00
Mercredi 11 janvier 2023 de 13h30 à 16h30

Guiclan :

Mercredi 21 décembre de 14h00 à 17h00
Samedi 7 janvier de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur à la mairie de Landivisiau et de Guiclan. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Landivisiau, 19 rue George Clémenceau 29400 Landivisiau, à l'attention du commissaire enquêteur « Enquête relative à la délivrance d'un permis de construire pour une centrale photovoltaïque », par observations écrites ou orales reçues par le commissaire enquêteur. Les observations et propositions déposées lors des permanences du commissaire enquêteur ou adressées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'État susmentionné.

Le public pourra également formuler ses observations et propositions par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-consultation@finistere.gouv.fr

Joyeuses Fêtes

ENFANCE / JEUNESSE

CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires

Pour les mercredis: inscription une semaine à l'avance.

Pour les vacances de Noël:

- Du 19 au 30 décembre 2022 : réservations possibles du **12 au 27 novembre**.

Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles

Permanences de la directrice : les lundis et mardis de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.

ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (3 groupes: juniors, pré ados, ados).

Pour les vacances de Noël:

- Du 24 octobre au 4 novembre 2022 : réservations possibles du **12 au 27 novembre**.

Passé ce délai, les inscriptions ne peuvent se faire que dans la limite des places disponibles.

Dès leur élaboration les programmes seront disponibles sur guiclan.fr, vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année.

Renseignements au 06.77.75.81.17



Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau
5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU
02.98.24.97.15
rpe@pays-de-landivisiau.com



DECEMBRE 2022:

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			01/12	02/12 LANDIVISIAU Médiation animale Groupe 10h (Salle Lyautey)
05/12 SAINT-VOUGAY Zumbini Entre 10h et 10h45 (Salle Ar Brug) PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) GROUPE 1 - 10h	06/12 SAINT-SAUVEUR Espace jeux Entre 9h45 et 11h30 (Bibliothèque)	07/12	08/12 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h PLOUVENTER Espace jeux Entre 9h45 et 11h30 (Salle An Héol)	09/12 LAMPAL-GUIMILIAU Temps d'éveil (médiathèque) 9h30 et 10h30
12/12	13/12	14/12 GUICLAN Espace jeux entre 9h45 et 11h30 (Salle du Triskell)	15/12 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h PLOUVENTER Eveil au mouvement (Salle An Héol) 9h30 et 10h30	16/12

INFOS DIVERSES

NOUVEAU SUR GUICLAN DEPUIS LE 1ER OCTOBRE 2022



ISOLER LES TUYAUX DES CIRCUITS D'EAU CHAUDE

Les appareils de production d'eau chaude sont souvent situés dans des espaces en retrait des pièces à vivre. En effet, ils peuvent être bruyants, encombrants et ne sont pas toujours très esthétiques. On les retrouve donc facilement dans des pièces non chauffées, comme des garages ou des caves. Lorsque l'eau chaude circule dans ces tuyaux, elle refroidit, ce qui force le chauffe-eau (ou la chaudière) à augmenter son fonctionnement pour maintenir l'eau à la température souhaitée et engendre un surplus de consommation. Il est facile de réduire la consommation en isolant les tuyaux à l'aide de manchons souples en mousse ou en fibres minérales. On peut aussi utiliser des isolants à base de laine de mouton ou de chanvre. C'est ce que l'on appelle le calorifugeage. Des housses isolantes pour les chauffe-eau peuvent être installées pour renforcer l'isolation de celui-ci.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX (sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org.



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX



RECYCLER
LE DÉPARTEMENT COLLECTE VOS MOBILES!



Points de dépôts sur
finistere.fr/recyclage-mobiles

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 24 novembre 2022

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Anne-Thérèse LE GOFF, Isabelle JEZEQUEL, Olivier RAMPNOUX excusés.

1. Pôle Enfance Médiathèque : devis sondage du sol, contrôle technique, SPS

Plusieurs réunions ont eu lieu avec le cabinet SABA architectes pour élaborer le projet du pôle enfance/médiathèque, le permis de construire sera déposé début d'année 2023.

A l'unanimité, le conseil municipal retient les cabinets pour les missions suivantes :

Sondage de sol : Cabinet GEO²CONCEPT pour un montant de 4 510.00 € HT

Contrôle technique : Cabinet Qualiconsult pour un montant de 5 726.00 € HT

SPS (sécurité protection de la santé) : Cabinet Qualiconsult : 4 464.00 € HT

2. Commerce espace Adventura : devis mission contrôle technique, SPS

Des réunions ont eu avec le cabinet ATRIA pour les travaux de réalisation du commerce à l'espace Adventura, la consultation des entreprises va être lancée courant décembre 2022.

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) retient les cabinets pour les missions suivantes :

Contrôle technique : Cabinet SOCOTEC pour un montant de 3 150.00 € HT

SPS (sécurité protection de la santé) : Cabinet Qualiconsult : 2 432.00 € HT

3. Travaux voirie Saint Jacques

Des travaux de remplacement d'un busage routier au lieu-dit « Le Ponthou » sur le cours d'eau « Le Quillivaron » ont dû être réalisés rapidement.

Les travaux se situant sur les communes de Guiclan et Lampaul-Guimiliau, chaque collectivité participera à hauteur de 50%, la commune de Guiclan avancera les frais.

Le montant de l'opération s'élève à 38 995.50 € HT, et une subvention d'un montant de 11 700.00 € a été obtenue pour financer les travaux.

4. CCPL : Adhésion au groupement de commande

Le code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont pour vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats. La Communauté de communes du Pays de Landivisiau propose donc la création d'un groupement de commande pour l'achat et la livraison de papier d'impression et de reprographie.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'approuver la constitution d'un groupement de commande.

5. CCPL : Modification statutaire

Suite à la délibération du conseil communautaire de la CCPL du 20 septembre 2022, approuvant la modification statutaire relative aux compétences « financement de la contribution au SDIS en lieu et place des communes » à compter du 1er janvier 2023 et « organisation et mise en œuvre de spectacles vivants itinérants sur le territoire communautaire » ; à l'unanimité, le conseil municipal approuve les modifications statutaires.

6. CCPL : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) Bretagne a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau,

A l'issue de ce contrôle, la CRC a transmis un rapport d'observations définitives à la communauté de communes ainsi qu'à toutes les communes membres de la CCPL. Le rapport a été communiqué au conseil municipal.

7. CCPL : Modalités de reversement de la taxe d'aménagement

A compter du 1^{er} janvier 2022, les communes qui perçoivent la taxe d'aménagement sont dans l'obligation de prévoir les conditions de reversement de tout ou partie de la taxe à leur intercommunalité, ce qui était facultatif jusqu'à présent.

Actuellement la commune de Guiclan n'est pas concernée car elle a décidé de ne pas instituer la taxe d'aménagement pour une durée de 3 ans.

8. Rapports eau et assainissement 2021

Les rapports relatifs au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'exercice 2021 établis par Morlaix Communauté ont été présentés et validés par le conseil municipal.

Ces rapports répondent à une exigence de transparence vis-à-vis de l'usager, ils sont consultables en mairie.

9. Motions sur les tarifs de l'énergie

Le conseil municipal a pris une motion concernant l'augmentation faramineuse des prix de l'énergie pour 2023 :

- sollicitant une prise en compte de ce contexte exceptionnel, par la mise en place d'un bouclier tarifaire semblable à celui qui a été mis en place pour les petites collectivités ou entreprises et particuliers, dans l'hypothèse où aucune autre solution n'aurait été trouvée pour réduire les prix concrètement facturés en 2023 aux collectivités.

- alertant le gouvernement sur cette situation très préoccupante pour les collectivités mais aussi pour les entreprises qui risquent d'opter pour la fermeture des sites à l'instar de BMGNV 29 pour les stations-services au GNV.

- Sollicitant également la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les entreprises les plus impactées pour leur permettre de maintenir leurs activités économiques et éviter les fermetures de sites en 2023, entraînant ainsi des fermetures en chaîne.



DON DE SANG

GUICLAN SALLE LE TRISKELL

Lundi 26 décembre

Réservez votre RDV
sur dondesang.efs.sante.fr

Avec la participation de l'association
pour le don de sang bénévole



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

PRENEZ RDV
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900 Service à votre disposition

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h15 et 14h30-19h00 - Samedi : 9h - 12h15

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier : 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone au 07.62.51.14.48

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUÉGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h / 12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : mairie@guiclan.bzh

Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale 02 98 79 62 29

Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



► ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :
02 98 19 11 87 / www.admrhaultleon.com /
accueil@admrhaultleon.com.

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

► Mission locale 02 98 15 15 50 /

contact@mlpm29.org

► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

► Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h, mardi 13h30 à 18h. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

► MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / msap@pays-de-landivisiau.com.

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

